



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Ambulanciers hospitaliers - Revalorisation de la profession

Question écrite n° 30250

Texte de la question

M. Stéphane Demilly appelle l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur l'attente des ambulanciers hospitaliers concernant la revalorisation de leur profession. Les ambulanciers hospitaliers sont quotidiennement au contact direct des malades et peuvent être amenés à réaliser des soins d'urgence. En particulier, depuis le début de la crise sanitaire, ils ont été en première ligne pour prendre en charge les patients les plus gravement atteints par le virus. Or, aujourd'hui, aucune disposition ne reconnaît la spécificité de leur profession ni son caractère à risque lié au contact permanent avec les patients et aux horaires de nuit. Il souhaiterait donc savoir si le Gouvernement entend prendre des mesures pour apporter à cette profession la reconnaissance attendue.

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Demilly](#)

Circonscription : Somme (5^e circonscription) - UDI et Indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30250

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Solidarités et santé](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 juin 2020](#), page 3959

Question retirée le : 6 octobre 2020 (Fin de mandat)